

10 - Exercice 2012 - Budget annexe du service de l'Assainissement - Affectation des résultats de l'exercice 2011 en application de la nomenclature M49

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : L'instruction budgétaire et comptable M49 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2011 du Budget annexe Assainissement a été le suivant :

Section d'investissement

▪ solde des réalisations 2011 :	- 2 928 576,58 €
▪ solde des restes à réaliser 2011 :	<u>- 154 195,00 €</u>
	- 3 082 771,58 €

Le programme d'équipement 2011 fait apparaître au 31 décembre 2011 un besoin d'autofinancement de 3 082 771,58 € qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2011.

Section d'exploitation

▪ Résultat d'exploitation du budget 2010 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2011 : (3 721 751,66 € - 2 909 760,58 €)	811 991,08 €
▪ Résultat d'exploitation de l'exercice 2011	<u>3 959 766,93 €</u>
Excédent de clôture 2011 :	4 771 758,01 €

Affectations :

▪ Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2011	3 082 771,58 €
▪ Excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2012	1 688 986,43 €

En section d'investissement, la somme de **67 682 €** sera affectée sur la ligne suivante :

- 16.1641.36200 : pour le remboursement du capital des emprunts.

En section de fonctionnement, la somme de **155 600 €** sera affectée sur les lignes suivantes :

- 66.66111.36200 pour le règlement des intérêts (98 600 €)
- 67.673 pour des annulations de titres sur exercices antérieurs (14 000 €)
- 014.706129 pour le règlement de la régularisation 2011 de la redevance de modernisation des réseaux de collecte versée à l'Agence de l'Eau (43 000 €).

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation au budget annexe assainissement disponible pour une affectation ultérieure s'élève à **1 465 704,43 €**. Ce solde servira à la couverture d'éventuelles dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2012.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les affectations proposées et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget annexe de l'Assainissement, tels que définis dans le tableau ci-après.

Imputations		Dépenses	Recettes
001/001 CS 36200	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 928 576,58	
Autres réserves - Affectation partielle de l'excédent d'exploitation			
10/1068 CS 36200	Autofinancement des investissements 2011		3 082 771,58
10/1068 CS 36200	Autofinancement programme d'investissement		67 682,00
16/1641 CS 36200	Emprunts en Euros	67 682,00	
Total investissement		2 996 258,58	3 150 453,58
66/66111 CS 36200	Intérêts réglés à l'échéance	98 600,00	
67/673 CS 36200	Titres annulés sur exercices antérieurs	14 000,00	
014/706129 CS 36200	Reversement Agence de l'Eau - Redevance modernisation réseaux de collecte	43 000,00	
002/002 CS 36200	Résultat d'exploitation reporté		4 771 758,01
002/002 CS 36200	Affectation partielle de l'excédent au programme d'équipement 2011		- 3 082 771,58
002/002 CS 36200	Affectation partielle de l'excédent au programme d'équipement 2012		- 67 682,00
Total fonctionnement		155 600,00	1 621 304,43

BUDGET ASSAINISSEMENT RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2011

ASSAINISSEMENT	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2010 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2011 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2011
INVESTISSEMENT	778 754,42		- 3 707 331,00	- 2 928 576,58 (1)+(3)
EXPLOITATION	3 721 751,66	2 909 760,58	3 959 766,93	4 771 758,01 (1)-(2)+(3)
TOTAL	4 500 506,08	2 909 760,58	252 435,93	1 843 181,43

RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

ASSAINISSEMENT		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	16 217 320,58	13 049 279,00	29 266 599,58
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	7 095 792,42	15 705 266,05	22 801 058,47
Réduction de titres	C	0,00	2 671 541,65	2 671 541,65
Recettes nettes	D=B-C	7 095 792,42	13 033 724,40	20 129 516,82
Restes à réaliser	E	5 421 998,00		5 421 998,00
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	16 996 075,00	13 049 279,00	30 045 354,00
Engagements	G	16 532 424,40	9 236 357,92	25 768 782,32
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	10 956 231,40	9 236 357,92	20 192 589,32
Annulation de mandats	I	153 107,98	162 400,45	315 508,43
Dépenses nettes	J=H-I	10 803 123,42	9 073 957,47	19 877 080,89
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	5 576 193,00		5 576 193,00
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D-J		3 959 766,93	3 959 766,93
Déficit	J-D	- 3 707 331,00		- 3 707 331,00
Restes à réaliser				
Excédent	E-K			0,00
Déficit	K-E	- 154 195,00		- 154 195,00

«**M. LE MAIRE** : Le 10 aussi, 8 abstentions de l'opposition».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (2 abstentions) de la Commission n° 1 et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2012.